

Année scolaire 2024-2025

Compte-rendu du CA du 25-11-2024

Membres présents : voir document en annexe

Membres excusés :

- Mme BOULAY

Membres invités :

- Mme LAVENETTE (membre non-votant)

Quorum : 20 membres votants. Le quorum étant atteint, les travaux débutent à 18h12.

1. Présentation de l'ordre du jour.

Le président du conseil d'administration présente les différents points qui seront abordés.

1 Présentation de l'ordre du jour.

2 Approbation du compte rendu du CA du 04/11/2024.

3 Information relative à une décision budgétaire modificative du chef d'établissement (budget 2024, fonds sociaux).

4 Présentation du budget 2025

5 Délégation de signature au chef d'établissement

6 Présentation des modalités de financement de voyages scolaires (Malte-03-2025, Pays-Bas-06-2025)

7 Modification du tableau d'attribution des logements de fonction (NAS)

8 Questions diverses :

1/ Tarifs du restaurant pédagogique

2/ Point sur les ressources humaines (français et espagnol)

3/ Les intempéries du 19/11/2024 et leurs conséquences

4/ Les travaux de sécurisation

5/ La liste des personnels référents

6/ Les projets des élèves

7 / Les photographies scolaires

8/ Les sorties scolaires

9/ L'organisation de la rentrée scolaire

10/ Matériels et maintenance informatiques (docks)

11/ Matériel entreposé dans la cour.

2. Approbation du compte rendu du CA du 04/11/2024.

Madame BROWN a fait état du fait qu'elle s'était proposée pour être membre du CESCE. L'omission concernant le compte-rendu sera corrigée. Le tableau du CESCE modifié sera joint au prochain compte-rendu.

3.Information relative à une décision budgétaire modificative du chef d'établissement (budget 2024, fonds sociaux)

Une notification d'un montant de 810 € relative aux fonds sociaux a été transmise au lycée le 12-11-2024 au 12 novembre.

La secrétaire générale rappelle que chaque année le rectorat fait le point, par l'intermédiaire d'une enquête, sur l'utilisation des fonds sociaux. Cette enquête servant de critère pour abonder cette ligne budgétaire.

4. Présentation du budget 2025

La DGFL s'élève à 219 327 €. Nos choix restent identiques : privilégier les apprentissages et la réussite de nos élèves.

Madame la secrétaire générale présente les grands principes des règles budgétaires :

- Annualité
- Unité
- Equilibre
- Sincérité

Le budget est organisé en dépenses et en recettes et par services (généraux, spéciaux et opérations en capital).

Question de Mme TOUDERT : à quoi sert le paiement du BTS ?

- Rémunération des intervenants (enseignants et administratifs)
- Matière d'oeuvre
- Utilisation des locaux,...

La dotation relative au BTS est déterminée en fonction du nombre d'apprentis.

La baisse de la dotation 2025 résulte de la suppression de la majoration « coût de la vie » qui avait été mise en œuvre à titre exceptionnelle pour la préparation budgétaire 2024.

En réponse à la question de Mme BROWN, les gros travaux de réfection des bâtiments dépendent de la Région. Ils ne sont pas comptabilisés dans le budget du lycée.

Budget total de 958 803, 32 euros, en équilibre de dépenses et de recettes.

VOTE : 20 POUR 00 CONTRE 00 ABS

5. Délégation de signature au chef d'établissement

Suite au vote du budget, les membres du CA donnent délégation de signature au chef d'établissement dans le respect du budget présenté.

VOTE : 20 POUR 00 CONTRE 00 ABS

6.Présentation des modalités de financement de voyages scolaires (Malte-03-2025, Pays-Bas-06-2025)

Deux mobilités d'élèves se dérouleront lors de la 2^e partie de l'année scolaire :

Mobilité à MALTE : du 22 mars au 12 avril : 6 élèves de 1STHR à MALTE. Voyage en bus et en avion. Hébergement en famille d'accueil. Trois accompagnateurs se succèdent. Un prestataire est mobilisé, la participation des familles s'élève à 425 euros. La région propose une aide sous condition de ressource. Le lycée finance la part des enseignants à hauteur de 1275, complété de 92,12 euros.

VOTE : 20 POUR 00 CONTRE 00 ABS

Mobilité à ZWOLLE : du 31 mai au 28 juin : 7 élèves de 1MCV à ZWOLLE (PAYS-BAS) : train. Hébergement dans un hôtel de base (auberge de jeunesse). Un partenariat avec un établissement

néerlandais sera mobilisé. Quelques élèves de l'établissement de ZWOLLE seront accueillis dans notre établissement en fin d'année scolaire. Quatre accompagnateurs. Une participation des familles à hauteur de 45 euros. Le lycée finance la part des enseignants à hauteur de 180 €, complété de 6,27 euros.

VOTE : 20 POUR 00 CONTRE 00 ABS

7. Modification du tableau d'attribution des logements de fonction (NAS)

Madame la secrétaire générale porte à la connaissance des membres du conseil d'administration qu'une nouvelle cheffe de cuisine a été nommée. Elle sera logée par NAS dans le logement dédié au chef de cuisine.

8. Questions diverses :

1/ Tarifs du restaurant pédagogique

Un complément doit être apporté aux tarifs du restaurant pédagogique. Le viticulteur qui avait accueilli nos élèves en début d'année propose de venir au sein de notre établissement pour poursuivre le travail entamé. Le DDFPT a négocié l'achat de bouteilles de champagne. La flute de champagne sera vendue au prix de 7 euros.

VOTE : 20 POUR 00 CONTRE 00 ABS

2/ Point sur les ressources humaines (français et espagnol)

Un poste de lettres modernes a été pourvu pour 7 heures à compter du 25 novembre. Dans la mesure du possible, des heures supplémentaires pourront être mises en place pour mieux accompagner les élèves et les préparer à l'examen. L'enseignante d'espagnol ne partira en congé maternité qu'à partir de janvier 2025. Une demande de remplacement a été effectuée. Malgré les difficultés rencontrées, force est de constater que les nominations des enseignants ont été plus efficaces cette année, notamment concernant les remplacements des différents congés.

3/ Les intempéries du 19/11/2024 et leurs conséquences

Un visionnage des vidéos des inondations est projeté. Le président du conseil d'administration reprend l'historique de la situation au lycée et les mesures informatives et correctives qui ont été mises en place, en lien avec nos correspondants de la région Ile de France, propriétaire. Les salles principalement impactées sont celles qui sont attribuées à la filière de formation AGORA, cependant des fuites d'eau apparaissent dans de nombreux lieux du lycée. Le lycée est identifié dans le plan de rénovation des lycées d'Île-de-France (pour la rénovation de la toiture). Un CHS (comité d'hygiène et de sécurité) sera organisée à mi-janvier 2025. Les conseillers techniques santé et sécurité au travail (CT SST) seront mobilisés et invités. Des fiches Santé et Sécurité au Travail ont été établies par les professeurs. Une fiche alerte sur l'apparition de champignons au niveau des plaintes. Un avis des conseillers techniques sera sollicitée. Départ de Mme LAVENETTE à 20H00.

4/ Les travaux de sécurisation

Les travaux de sécurisation ne sont pas terminés, bien que la réunion de réception ait eu lieu. Point sur les nombreux dysfonctionnements. La coordination entre les 3 entreprises a fait défaut. Le paramétrage des badges sera terminé pour vendredi 29 novembre.

Si cet engagement n'était pas tenu, le président du conseil d'administration prend l'engagement d'écrire directement à la présidence de la région au nom des usagers du lycée.

Départ de Douaa, d'Enzo et de Noé : quorum à 17 à 20h15.

5/ La liste des personnels référents

Présentation des différents référents (voir annexe)

6/Les projets des élèves

La liste des différents projets « élèves » sera mise à disposition des enseignants.

7 / Les photographies scolaires

Le photographe scolaire n'a pas été remplacé. Dès le mois de janvier, le lycée va chercher un photographe scolaire.

8/ Les sorties scolaires

Les documents sont accessibles sur l'espace partagé de l'ENT depuis le 9 septembre. Pour les sorties obligatoires, il n'est plus besoin d'avoir l'autorisation des familles, il suffit de les informer.

9/ L'organisation de la rentrée scolaire

Toutes les autorisations d'absence pour accompagner un enfant à l'école ont été accordées. Une nouvelle organisation des plages horaires sera rediscutée afin de mieux équilibrer la prise en charge des élèves.

10/ Matériels et maintenance informatiques (docks)

Nous constatons un gros ralentissement dans la mise en route des ordinateurs (cela relève-t-il du changement de serveur ?).

Attention à bien signaler les salles dont les PC rencontrent des difficultés sur PRONOTE.

Un relevé d'enquête va être mis en place pour recenser les difficultés.

Une expertise générale va être demandée aux services de la Région.

Départ de Mme BROWN et de M. ROURE : à 20h40. Quorum à 15.

Concernant les docks, nous n'avons pas d'informations.

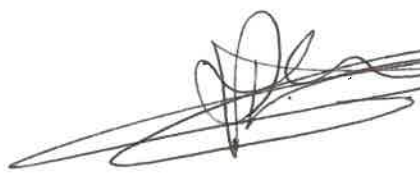
Peut-on mettre une 2^e imprimante car la première est souvent inopérante ? Il est effectivement nécessaire de finaliser la connexion de l'imprimante en salle C116.

11/ Matériel entreposé dans la cour.

Il a vocation à disparaître. Nous sommes en attente d'une benne. Il est impératif de rentabiliser la location de cette benne.

Fin des travaux à 20h44.

La secrétaire de séance

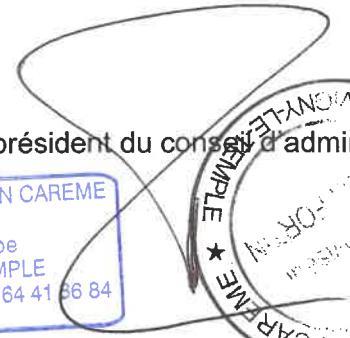


Régine MONDÉ

Le président du conseil d'administration



LYCÉE DES MÉTIERS ANTONIN CAREME
Place G. Courbet
27, avenue de l'Europe
77176 SAVIGNY LE TEMPLE
Tél. : 01 64 41 92 93 - Fax : 01 64 41 86 84
N° ETAB 077 22 44 W



Pascal FORTIN

Nom des membres du CA	TITULAIRES			SUPPLEANTS	
	Présent	Absent	Signature	Nom	Signature
• Membres de droit - M. Pascal FORTIN - Mme Régine MONDÉ - Mme Sabrina GAUTIER - M. Amadou BA - Mme Kathia MARIE	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
	X			- Pas de suppléant	
• Représentants de la collectivité de rattachement (et de l'entité) - Mme Laure-Agnès MOLLARD-CADIX - M. Samir LAKHAL				- M. Gilles BATTAIL - Mme Valérie POMPARD	
• Représentants de la commune siège de l'établissement (et de l'entité) - Mme Isabelle DELACOURT - Mme Fatiha BENSALÉM				- Mme Bernadette BOULAY -	
• Personnalité(s) qualifiée(s) - -				- Pas de suppléant - Pas de suppléant	
• Représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation - Mme Marion CORMIER - M. Laurent FRBEZAR - Mme Elisabeth DE OLIVEIRA - Mme Sandra LABRY - M. Anthony VERNEZ - M. Hicham YOUSSEF - M. Maurice DOMINGUES	X			- Mme Cheyma MRAD - M. Yanick LAPOSTOLLE - Mme Sandrine CHORAIN - Mme Nacera TOUDERT - Mme Annaïck LE GUILY	
	X				
	X				
	X				
	X				
	X				
	X				
• Représentants élus des personnels administratifs, ouvriers, de service, sociaux et de santé - - -				- - -	
• Représentants élus des parents d'élèves - Mme Pascale POLES - Mme Florence PIGEON - Mme Véronique BROWN - M. Arnaud ROURE - Mme Rolande COMUCE	X			- Mme Catherine LAVENETTE - M. Pacome GBAZO - M. Laurent OLIVER	
	X				
	X				
	X				
	X				

Lycées

• Représentants élus des élèves - M. Cyprien TALANTSI - Mme Iqra AZHAR - M. Arafat GAZALIOU - M. Enzo MONTEILS - M. Noé MILON	 			- Mme Laïane SOLBIAC - M. Ayoub CHAIR - Mme Douaa EL ARNABI - -	
• Invité : agent comptable M. Wilfrid LAMA					

COMPOSITION DES INSTANCES

année scolaire 2024/2025

CESCE (installation au CA du 04/11/2024) :

FONCTION	NOM Prénom
Proviseur	FORTIN Pascal
Proviseure Adjointe	MONDÉ Régine
personnel enseignant	KHELLAF Fatiah
personnel enseignant	LABRY Sandra
personnel enseignant	BECCIA Nathalie
personnel enseignant	SARR Amadou
personnel enseignant	CANTIN Olivia
personnel enseignant	CHORAIN Sandrine
infirmière scolaire	FERROUK Siham
assistante sociale	RABIE Mimounte
CPE	BA Amadou
CPE	GARIN Coraline
représentant des parents d'élèves	LAVENETTE Catherine
représentant des parents d'élèves	ROURE Arnaud
représentant des parents d'élèves	BROWN Véronique

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Présentation du budget

Exercice budgétaire 2025

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

Rappel des principes budgétaires

- ~ **Annualité** : année civile.
- ~ **Unité** : toutes les opérations en dépenses et en recettes sont retracées dans un document unique.
- ~ **Équilibre** : les recettes doivent couvrir les dépenses.
- ~ **Sincérité** : le budget doit retracer la réalité des recettes et des dépenses.

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

Organisation financière en EPLE

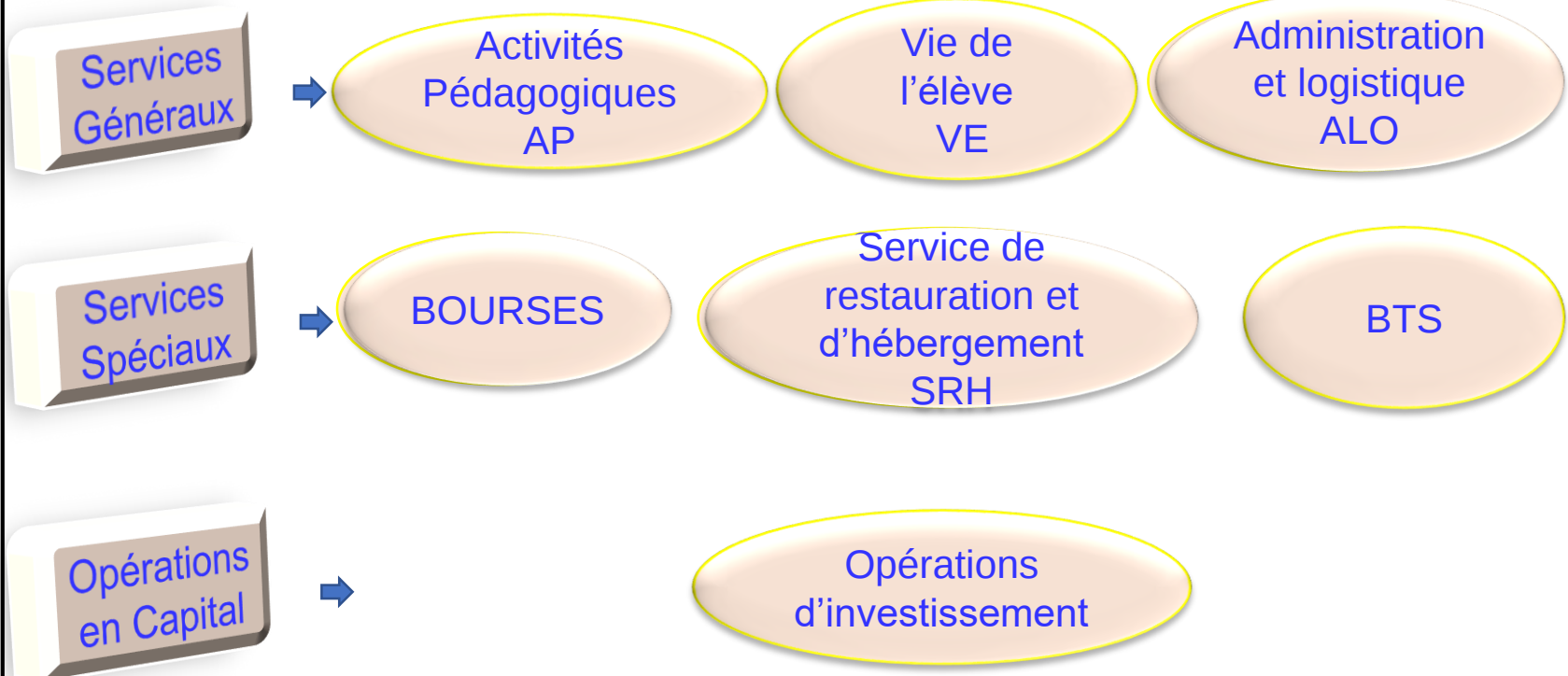
~ Séparation des ordonnateurs et des comptables :

- L'organe délibérant autorisant les produits et les charges est **le conseil d'administration**.
- **Le chef d'établissement** est l'ordonnateur des dépenses et des recettes (opportunité de la dépense).
- **L'agent comptable** est le gardien de la régularité des opérations comptables.

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

Architecture budgétaire



Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025 DGFL

Dotation global de fonctionnement : 219 327€ euros

Pour information :

DOTATION 2021	DOTATION 2022	DOTATION 2023	DOTATION 2024
220 584,00 €	222 459,00 €	224 989,00 €	224 380,00 €

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

RECETTES



Familles :
 Demi-pension
 Internat

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

DEPENSES



Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

	DEPENSES	RECETTES
SERVICE ACTIVITES PEDAGOGIQUES (AP)	220 666,33 €	220 666,33 €
SERVICE VIE DE L'ELEVE (VE)	77 095,61 €	77 095,61 €
SERVICE ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE (ALO)	310 365,66 €	310 365,66 €
TOTAL SERVICES GENERAUX	608 127,60 €	608 127,60 €
SERVICE DES BOURSES NATIONALES (SBN)	100 000,00 €	100 000,00 €
BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL	102 120,00 €	102 120,00 €
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT (SRH)	148 555,72 €	148 555,72 €
TOTAL SERVICES SPECIAUX	350 675,72 €	350 675,72 €
OPERATION EN CAPITAL (OPC)	- €	- €
TOTAL DES SERVICES	958 803,32 €	958 803,32 €

Lycée polyvalent Antonin Carême – SAVIGNY-LE-TEMPLE

Budget prévisionnel 2025

QUESTIONS DIVERSES...





ANNEXE 3

VOYAGES (à partir d'une nuitée)-Avant projet



Date du dépôt: 25 Janvier 2025

à déposer au secrétariat d'intendance auprès de Mme LEBRET

INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la mobilité: ENRICHIR MON EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET M'OUVRIR A L'EUROPE PEU CONNUE

Lieu : MALTE

Classe(s) concernée(s): 1STHR

Nombre total d'élèves (*joindre la liste*)
dont internes :

Date prévisionnelle : du 22 Mars au 12 Avril 2025

6

Nom du chef de projet : MME LE GUILY

Coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone) :

Ale-guily@ac-creteil.fr / 0662069274

VISITES DE STAGE EFFECTUEES PAR (*y compris le chef de projet si accompagnateur*) :

1 accompagnateur pour 10 élèves MME LE GUILY + à déterminer

ORGANISATION PREVISIONNELLE

Moyens de transport envisagés :

transport en commun

☒

☒ avion

car (*joindre les devis*)

☐

☐ bateau

véhicule du lycée

☐

déplacement à pied

☐

Heure de départ prévue : DEPART DU LYCEE OU DU LIEU DE TRANSPORT le 9 ou 10 mars 2024

Impact éventuel sur horaires petit déjeuner : ☒ oui - non

Heure de retour prévue : RETOUR AU LYCEE OU CHEZ SOI (SELON AUTORISATIONS) le 5 Avril 2024

Impact éventuel sur horaires dîner : ☒ oui - non

Lieu de rendez-vous : LYCEE OU LIEU DE TRANSPORT

Recours au service d'un organisme

☒ oui

☐ non

Modalités d'information des familles:

☒

courrier ou réunion d'information

☒

autorisations parentales

IMPACT SUR L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT

Modalités de prise en charge des élèves restant au lycée:

TOUS LES ELEVES SERONT EN PFMP

Autres réorganisations à mettre en place (déplacements de cours...):

IMPACT PEDAGOGIQUE

Programme de la mobilité:

OBJECTIF LINGUISTIQUE ET VIE QUOTIDIENNE AU SEIN D'UNE ENTREPRISE HOTELIERE DANS UN PAYS ETRANGER

VIE EN COMMUNAUTE (FAMILLE D'ACCUEIL) ET APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE

OBJECTIF CULTUREL : DECOUVERTE D'UN PAYS EUROPEEN, SA LANGUE ET SA CULTURE QUOTIDIENNE ET DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

FAIRE LE LIEN AVEC MES APPRENTISSAGES EFFECTUES EN FRANCE

DECOUVERTE GEOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE D'UN PAYS EUROPEEN

Objectifs pédagogiques :

-FAIRE UN LIEN DIRECT ENTRE MES APPRENTISSAGES

PROFESSIONNELS EN FRANCE ET LES TRANSPOSER EN

SITUATION REELLE DANS UN PAYS EUROPEEN

-APPLIQUER MES APPRENTISSAGES EN LANGUES DANS

UN CONTEXTE AUTHENTIQUE

-ME PREPARER A L'EXAMEN DE TERMINALE

(LANGUE/SERVICE/COUSINE/DNL/ETLV)

-AVOIR UN EUROPASS ATTESTANT DE MON EXPERIENCE

Lien avec le projet d'établissement:

GARANTIR A TOUS LA BIENVEILLANCE ET L'EXIGENCE

PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE (VALORISATION ET

DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE)

PASSEPORT CULTUREL ET ARTISTIQUE

Signature du Chef de projet

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE					
RNE :	0772244W	Établissement :	LYCEE ANTONIN CAREME		
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	SAVIGNY-LE-TEMPLE		
		Destination du voyage :	VALLETTA (Malte)		
		Dates du voyage :	du 22/03/2025 au 12/04/2025		
		Nombre d'élèves :	6		Classe(s) :
Nombre d'accompagnateurs :	3				
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).					
(2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)					

BUDGET						BILAN FINANCIER					
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)						Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)					
Participation des familles soumise au vote du CA :	425,00 €	Part des accompagnateurs :	425,00 €	Participation des familles encaissée :		Part des accompagnateurs :					
Don soumis au vote du CA :		coût réel par participant :	2 203,57 €	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage							
Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire						Total des reliquats :	0,00 €	Reliquat par famille :		#DIV/0!	
RECETTES				DÉPENSES		RECETTES				DÉPENSES	
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	425,00 €	6	2 550,00 €	Voyagiste (2) : préciser	13 025,00 €	Familles	0,00 €	0	0,00 €	Voyagiste (2) : préciser	0,00 €
Accompagnateurs (1)	425,00 €	3	1 275,00 €	Régie d'avances	830,00 €	Accompagnateurs (1)	0,00 €	3	0,00 €	Régie d'avances	0,00 €
Fonds propres ou FDR	-----	-----	92,12 €	OU	-----	Fonds propres ou FDR	-----	-----	0,00 €	OU	-----
Subvention CT	-----	-----	0,00 €			Subvention CT	-----	-----	0,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	15 915,00 €	Transport	5 977,12 €	Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	0,00 €	Transport	0,00 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	-----	Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	0,00 €
Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €	Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €
TOTAL			19 832,12 €		19 832,12 €	TOTAL			0,00 €		0,00 €

precisions complémentaires :

Prévision d'un échéancier du versement de la participation

lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement

justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles

Connaissance et information du nom du prestataire retenu

justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

ul participation des familles et accompagnateurs : dépenses totales y compris régie d'avance, déduction faite des financements éventuels divisé par le total des participants	
3 917,12 €	
435,00 €	

SORTIES ET PROJETS 2025

à déposer au secrétariat d'intendance auprès de Mme LEBRET

INFORMATIONS GENERALES

Intitulé de la sortie ou du projet : **Mobilité 2025**

Lieu : **Pays-Bas**

Classe(s) concernée(s): **1MCV2**

Nombre total d'élèves (*joindre la liste des élèves*) : **7**
dont internes :

Date prévisionnelle : **31/05/2025 au 28/06/2025**

Nom du chef de projet :

LAPOSTE Yanick

Coordonnées (adresse électronique, numéro de téléphone) :

Accompagnateurs (*y compris le chef de projet si accompagnateur*) :

1 accompagnateur pour 7 élèves chaque semaine durant 4 semaines

ORGANISATION

Moyens de transport envisagés :

transport en commun ☒

Avion ☒

car (*joindre les devis*) ☐

véhicule du lycée ☐

déplacement à pied ☐

Heure de départ prévue :

Impact éventuel sur horaires petit déjeuner : oui - non

Heure de retour prévue :

Impact éventuel sur horaires dîner : oui - non

Lieu de rendez-vous :

Modalités d'information des familles:

☒ courrier ou réunion d'information

☒ autorisations parentales

☐ sortie obligatoire (sur temps scolaire et gratuite pour les familles)

☐ sortie facultative

IMPACT PEDAGOGIQUE

Programme de la sortie ou du projet :

Une mobilité de 4 semaines est prévue en juin 2025 (28 jours). 7 élèves de la section européenne en classe de première MCV iront effectuer leur PFMP dans des entreprises néerlandaises. Dans le cadre de notre partenariat avec l'école Deltion créé grâce au réseau NETINVET, nous envisageons d'envoyer 7 élèves effectuer leur PFMP. Des professeurs de l'école Deltion seront chargés de trouver les entreprises d'accueil.

Un professeur accompagnateur sera présent chaque semaine avec les élèves depuis leur installation dans l'auberge de jeunesse jusqu'à la dernière semaine où un professeur évaluera les élèves en entreprise et les raccompagnera en France.

Budget :

Objectifs pédagogiques :

La section européenne permet aux élèves de développer leurs capacités en termes de réflexion et d'échange d'idées, tout en se familiarisant avec la culture des pays anglo-saxons. Ce cursus n'est donc pas une option « anglais renforcé ». Il suppose une certaine maîtrise de la langue qui devient un outil de communication et non plus le but de l'enseignement.

Au cours de leur année de première, les élèves ont la possibilité d'effectuer leur PFMP de 4 semaines à l'étranger dans une entreprise d'un pays de l'union européenne où la langue anglaise est parlée. Ils sont donc plongés en immersion dans le monde du travail pour développer de nouvelles compétences professionnelles et en immersion dans la culture du pays. C'est donc un réel enrichissement pour sa culture générale et une implication en tant que citoyen européen.

En terminale, les élèves doivent présenter un oral. Au terme de la formation et après validation de l'épreuve, les élèves reçoivent la Mention « section européenne » sur leur diplôme du baccalauréat.

Signature du Chef de projet

VALIDATION DU VOLET PEDAGOGIQUE ET ORGANISATIONNEL PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT

☐ OUI

☐ NON

☐ A REVOIR

Commentaires :

Si projet sans impact financier, passage direct en commission permanente et conseil d'administration

Si incidence financière, remplir le volet financier (page suivante)

VOTE EN COMMISSION PERMANENTE OU EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE

ACCEPTE ☐

REFUSE ☐

Ordres de mission pour les accompagnateurs ☐

Copie du projet aux DDFPT et aux CPE pour information ☐

Saisie du projet dans l'agenda Pronote ☐

BUDGET & BILAN FINANCIER D'UN VOYAGE SCOLAIRE					
RNE :	0772244W	Établissement :	LYCEE ANTONIN CAREME		
Renseigner uniquement les cases présentant cette couleur : ----->		Ville :	SAVIGNY-LE-TEMPLE		
		Destination du voyage :	ZWOLLE (PAYS-BAS)		
		Dates du voyage :	Du 31/05/2025 au 28/06/2025		
		Nombre d'élèves :	7		Classe(s) :
Nombre d'accompagnateurs :	4				
(1) - Le coût financier de la part des accompagnateurs sera pris en charge par l'établissement (à compléter : PFDR ou ressources propres par exemple et à préciser).					
(2) - Sauf échange (transport, hébergement, visites, autres)					

BUDGET						BILAN FINANCIER					
Le financement du voyage est soumis au vote du CA (acte transmissible dans DEMACT)						Il est présenté pour information au CA au retour du voyage (il fait l'objet d'un acte non transmissible dans DEMACT)					
Participation des familles soumise au vote du CA :	45,00 €	Part des accompagnateurs :	45,00 €	Participation des familles encaissée :		Part des accompagnateurs :					
Don soumis au vote du CA :		coût réel par participant :	2 325,66 €	Nombre d'élèves ayant réellement effectué le voyage							
Le CA autorise le chef d'établissement à signer le contrat avec le prestataire						Total des reliquats :	0,00 €	Reliquat par famille :		#DIV/0!	
RECETTES				DÉPENSES		RECETTES				DÉPENSES	
NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT	NATURE	TARIF	EFFECTIF	MONTANT	NATURE	MONTANT
Familles	45,00 €	7	315,00 €	Voyagiste (2) : préciser	22 341,00 €	Familles	0,00 €	0	0,00 €	Voyagiste (2) : préciser	0,00 €
Accompagnateurs (1)	45,00 €	4	180,00 €	Régie d'avances	1 030,00 €	Accompagnateurs (1)	0,00 €	4	0,00 €	Régie d'avances	0,00 €
Fonds propres ou FDR	-----	-----	6,24 €	OU	-----	Fonds propres ou FDR	-----	-----	0,00 €	OU	-----
Subvention CT	-----	-----	0,00 €			Subvention CT	-----	-----	0,00 €		
Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	25 081,00 €	Transport	2 211,24 €	Subvention autre (OFAJ ...)	-----	-----	0,00 €	Transport	0,00 €
Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	0,00 €	Dons (en préciser l'origine : FSE, AS, ...)	-----	-----	0,00 €	Hébergement	0,00 €
Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €	Mécénat : préciser	-----	-----	0,00 €	Visites	0,00 €
Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €	Financement participatif (trousse à projet ... à préciser)	-----	-----	0,00 €	Autres	0,00 €
TOTAL			25 582,24 €		25 582,24 €	TOTAL			0,00 €		0,00 €

precisions complémentaires :

Prévision d'un échéancier du versement de la participation

lettre d'engagement des familles et conditions d'annulation et de remboursement

justification des surcoûts éventuels de la participation des accompagnateurs n'étant pas supportés par les familles

Connaissance et information du nom du prestataire retenu

justification des dépenses sur la régie d'avance qui sont comprises dans le coût total du voyage

ul participation des familles et accompagnateurs : dépenses totales y compris régie d'avance, déduction faite des financements éventuels divisé par le total des participants	
501,24 €	
45,00 €	

Conseil d'administration du 25/11/2024 .

Mise en place pour le 202.

Modification des prix de vente des objets confectionnés

	Intitulés	Prix TTC en €
Les menus	Menu 2 plats + boisson	12.00
	Menu 1 ^{ère} année	12.00
	Menu selon les produits utilisés	13.00
	Menu selon les produits utilisés	14.00
	Menu selon les produits utilisés	15.00
	Menu selon les produits utilisés	16.00
	Forfait déjeuner ou diner simple avec ou sans boisson comprise	17.00
	Forfait déjeuner ou diner améliorer avec ou sans boissons comprises	18.00
	Forfait déjeuner amélioré boissons comprises	20.00
	Menu « élève » client	6.00
	Menu personnels établissement	7.50
	Menu « mini stage »	7.50
Les soirées	Soirée « ordinaire » hors boissons	17.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	18.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	19.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	20.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	21.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	22.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	23.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	24.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	25.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	26.00
	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	27.00

	Soirée selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	33.00
	Soirée exceptionnelle selon les produits utilisés, avec ou sans boissons comprises	35.00
La brasserie	Formule 2 plats	11.00
	Formule 3 plats	13.00
	Sandwich	3.50
	Sélections chaudes	De 2 à 2.50
	Salades	De 2.5 à 3.50
	Fromage	1.50
	Desserts	1.5 et 2
La boisson « brasserie »	Bières au verre	2.00
	Bières la bouteille	5.00
	Apéritifs classiques	2.50
	Vin au verre	2.50
	Vin bouteilles	9.00
	Jus de fruit	1.50
	Eaux	2
	Café, décaféiné, chocolat, thé et infusion	2.00
Les boissons » Restaurant	Eaux de vie (de fruits, de cidres, de grains) 4cl	3
	Anis, liqueur 2cl	2
	ABV, divers	2
	Cocktail alcoolisé	4
	Cocktail sans alcool	3
	Eaux en 1/2 bouteille (50cl)	2
	Sodas	2
	Café, décaféiné, chocolat	2.00
	Double café	3.50
	Café personnels établissement	1.00
	Infusions, thé	2.00
	Verre de vin rouge ou blanc (15cl)	3.00
	Flute de champagne (12.5 cl)	7.00
	Jus de fruit	2.00
	Forfait boisson	6.00
Tarif objets confectionnés hors restaurant d'application	La portion (en fonction du coût matières)	De 1 à 5 (par tranche de 0.50€)
Atelier cuisine ou restaurant	L'atelier pour 12 élèves et 1 accompagnant	100€
	Location de cuisine pour une classe	500€

Vins en bouteille

Coût d'achat TTC	Coefficient multiplicateur
O à 3	3
3.01 à 4	2.5
4.01 à 6	2
6.01 à 9	1.75
+ de 9	1.5
Un arrondi à l'euro supérieur sera appliqué (< 0.50€<	

Année scolaire 2024-2025

Missions	Référents
Référent EBEP	Mme LABRY
Référent EDD	Mme CANTIN
Référent Décrochage scolaire	M BA
EREA	Mme BERTHEAU_Mme MONTABORD_M LAPOSTOLLE
Référent SST	Mme MARTIAL
Référent CULTURE	Mme VALLEE
Référent TICE	M VERNEZ
Référent HARCELEMENT SCOLAIRE	Mme GARIN
Référent CLASSES ENGAGÉES	Mme BECCIA_M.SARRA
Référent EDUCATION AUX MEDIAS	Mme BRAUD
Référent MAGASIN PEDAGOGIQUE	M FREBERT_M DAGET
Référent CORDEES DE LA REUSSITE	Mme KHELLAF

Lycée Antonin Carême

1, place Gustave Courbet
77176 Savigny-le-Temple
Tél : 01 64 41 92 93
Mél : ce.0772244w@ac-creteil.fr
www.lyceeantonincareme.fr

